

BF
20.5
UL
2003
L4143
C:2

VICKY LAVOIE

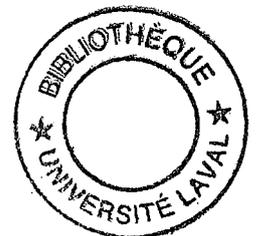
ÉTUDE LONGITUDINALE DE LA RELATION ENTRE LES HABITUDES DE
CONSOMMATION D'ALCOOL ET LE RECOURS AUX CONDUITES VIOLENTES CHEZ
LES JEUNES COUPLES

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître en psychologie (M.Ps.)

École de psychologie
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL

DÉCEMBRE 2003

© Vicky Lavoie, 2003



Avant-propos

Un chapitre important de ma vie se termine avec l'aboutissement de ce travail. Cette étape de mon cheminement fut riche en apprentissages divers, tant sur le plan professionnel que sur le plan humain. Mener à bien ce projet de recherche n'a pas toujours été une mince affaire. Je tiens donc à remercier toutes les personnes qui ont facilité sur ma route, à un moment ou l'autre, la réalisation de ce projet.

Mes premiers remerciements s'adressent à Jean-Marie Boisvert, mon directeur de recherche. La confiance qu'il m'a témoignée tout au long de mes études de même que la souplesse et l'ouverture qu'il a démontrées à maintes reprises à l'intérieur de ma supervision ont été grandement appréciées. Je me considère honorée d'avoir pu bénéficier de ses conseils et de son expertise depuis les trois dernières années. Son attitude et ses propos m'encouragent à poursuivre ma voie dans l'univers de la recherche.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude envers mes collègues du laboratoire sur les relations conjugales et interpersonnelles pour le support et les encouragements qu'ils m'ont prodigués. Un merci particulier à Pascale Tremblay pour toute la générosité dont elle a fait preuve à mon égard en supervisant mon travail de recherche dirigée. Son empathie et ses marques d'attention sont une véritable source de réconfort. Merci également à Marie-Eve Monfette, pour l'aide intellectuelle apportée, la confiance témoignée et les opportunités d'apprentissage procurées. Ces deux personnes ont largement contribué à ma formation et représentent à mes yeux, chacune à leur façon, un modèle à suivre. Merci aussi à François, Dominique et Marie-Claude, pour leur aide et appui. Par leur présence, ils contribuent à faire en sorte que le laboratoire soit un lieu où il est agréable de travailler.

Cette étape de mon parcours n'aurait assurément pas pu être franchie sans l'affection, les encouragements et le soutien inconditionnel de la « Lavoie Family ». Merci sincère à mes parents, qui occupent une place au premier rang de ma vie. Vous êtes pour moi une source inestimable où puiser réconfort et motivation. Vous m'avez donné confiance en mes capacités et avez toujours tout mis en œuvre pour que je puisse me réaliser pleinement dans les activités que j'aimais. Cette réalisation est donc aujourd'hui un peu la vôtre. Merci à Marie-Noël, ma sœur, complice et amie, qui m'a toujours épaulée, encouragée et aidée dans tout ce que j'ai entrepris jusqu'ici.

Enfin à Donald, mon compagnon de route. Merci de toujours croire en moi, de te réjouir de mes succès et de rester à mes côtés dans les moments parfois plus difficiles. Ton humour et ton affection représentent le meilleur antidote dont je dispose pour faire face au stress. Je suis heureuse que nos chemins se soient rencontrés.

Vicky Lavoie

Québec, le 5 décembre 2003

Table des matières

Résumé.....	2
Avant-propos.....	I
Table des matières.....	III
Liste des tableaux.....	VI
Introduction générale.....	3
ARTICLE : Étude longitudinale de la relation entre les habitudes de consommation d'alcool et le recours aux conduites violentes chez les jeunes couples.....	7
Contexte théorique	7
Hypothèses explicatives quant à l'interrelation entre l'alcool et la violence.....	7
Apport théorique provenant d'études longitudinales.....	9
Contribution de la présente étude.....	10
<i>Comparaison de la violence masculine et féminine</i>	11
<i>Examen différentiel des diverses formes de conduites abusives</i>	11
<i>Données longitudinales provenant d'une population québécoise</i>	12
Objectifs et hypothèses.....	13
Méthode	14
Participants.....	15
Instruments de mesure.....	16
<i>Renseignements généraux</i>	16
<i>Les conduites violentes</i>	16
<i>La consommation d'alcool</i>	17
<i>Importance du désaccord quant aux habitudes de consommation</i>	18
Procédure.....	19

Résultats	19
Prédiction concourante et longitudinale de la violence des hommes envers les femmes.....	21
<i>Violence psychologique</i>	22
<i>Violence physique</i>	23
Prédiction concourante et longitudinale de la violence des femmes envers les hommes.....	23
<i>Violence psychologique</i>	23
<i>Violence physique</i>	25
Examen différentiel de la force d'association entre l'alcool et la violence selon le genre de l'agresseur et le type de conduites violentes perpétrées.....	25
Analyses a posteriori afin de mieux comprendre le rôle de la variable modératrice dans la relation entre l'alcool et la violence.....	26
Discussion	27
Relation entre alcool et violence masculine.....	27
Relation entre alcool et violence féminine.....	29
Examen différentiel des divers types de comportements abusifs perpétrés.....	30
Limites et implications de la présente étude.....	31
Conclusion générale	34
Références	36
Note des auteurs	41
Tableaux	42
Annexes	47
Annexe A : Questionnaire de renseignements généraux.....	47

Annexe B : Questionnaire sur la résolution des conflits-2.....	50
Annexe C : Questionnaire sur les habitudes de vie.....	55
Annexe D : IPR de Knox (version française).....	58
Annexe E : Formulaire de consentement.....	60

Liste des tableaux

Tableau 1

Moyennes et écarts-types des variables à l'étude selon le genre du répondant..... 42

Tableau 2

Résultats sommaires des analyses de régression multiple de type standard pour
la violence masculine..... 43

Tableau 3

Résultats sommaires des analyses de régression multiple de type standard pour
la violence féminine..... 45

Résumé

La présente étude a pour but d'examiner, dans une perspective longitudinale, la valeur prédictive de l'alcool comme facteur déterminant de la fréquence du recours aux conduites violentes chez les jeunes couples. Le genre de l'agresseur (homme versus femme) de même que le type de conduites violentes perpétrées (psychologique versus physique) sont évalués distinctement à l'intérieur de cette recherche. L'échantillon se compose de 88 couples âgés de 18 à 30 ans. Ces derniers répondent à deux reprises à un ensemble de questionnaires portant sur les habitudes de consommation d'alcool, la perception de désaccord entre les partenaires concernant les habitudes de consommation et la fréquence du recours aux conduites violentes. Les résultats suggèrent que les habitudes de consommation d'alcool de l'homme permettent de prédire la fréquence à laquelle il émet des conduites psychologiquement violentes envers sa partenaire aux temps 1 et 2, mais ce uniquement lorsque les habitudes de consommation représentent un sujet de désaccord à l'intérieur du couple. L'importance du différend à ce sujet agit comme variable modératrice dans la relation entre l'alcool et la violence. Ces résultats prévalent uniquement dans un contexte où l'homme inflige des conduites abusives à sa partenaire, aucune relation n'ayant été relevée entre la consommation d'alcool des femmes et la fréquence à laquelle elles recourent aux conduites violentes.

Vicky Lavoie, B.A.

Candidate à la maîtrise

Jean-Marie Boisvert, Ph.D.

Directeur de recherche

DATA SHEET
JUN-21-2004

AREA	REWORK
Author	
Check-in	
Publishing	
Camera	

Page 1 of 1A

For Tote #: 159253-18-0

School Code: 0726 M LAVAL-M

Vol.Issue: 42-06M

Standing Order : Y

Format : MP

Geo Class : CAN

EBeam : Y

Scan :

Copyright: No Bound:N LCP: N Size: N Normal size (8 1/2 X 11) Camera and EBeam

Pub No Author
MQ88942 Lavoie, Vicky

DEGREE PAGES EXPO
2003 61

Etude longitudinale de la relation entre les habitudes

See : JBB

Pagination Note :

note+1 Scan Mino Note for Page 1 Check T OF C
fbp+1
tp+1
nlc+1
avant i-ii
T OF c iii-v
LOT vi
Text
2-61
Perm ltr+1
72

Publication Notes :

UNPACKER: Watch names, auth name is to be written on agfm exactly as it appears on the title page, make necessary adjustments as needed.

Correct degree date is on agfm, not tp.

If manuscripts come in boxes, envelopes or binders w/info, leave as recvd.

Unpacker: Please note: If manuscript contains permission letters do not remove from manuscript. They are to be filmed.

Per James Lambert, if we receive manuscripts from Laval that show joint degree with university in France, publish them under Laval;

Introduction générale

La violence conjugale représente un problème de premier ordre, dont les impacts s'avèrent très coûteux sur les plans humain, social et économique. Conséquemment, au cours des dernières années, cette problématique s'est vue accordée une attention particulière de la part des autorités publiques au Québec. La politique de santé et du bien-être du Ministère de la Santé et des services sociaux (1992) a reconnu l'importance et la nécessité d'en réduire l'ampleur. Une politique gouvernementale en matière de violence conjugale est alors entrée en vigueur en 1995 dans le but de prévenir, dépister et contrer la violence conjugale. La mise sur pied de moyens de prévention et d'intervention appropriés repose dans une large mesure sur une meilleure compréhension des facteurs associés à l'utilisation de conduites violentes chez les couples. La présente étude s'inscrit dans cette voie.

La recherche indique que les jeunes adultes sont plus susceptibles d'avoir recours aux conduites violentes lors de l'émergence de conflits au sein de leur relation amoureuse que les adultes plus âgés. Les résultats des enquêtes de Santé Québec (1996) et de Statistique Canada (1994) réalisées sur ce sujet indiquent un taux de violence physique de 2 à 4 fois plus élevé envers les femmes âgées de 18 à 24 ans (12 % et 16 % respectivement) qu'envers les femmes âgées de 35 à 44 ans (3 % et 8 % respectivement). Des études portant sur la prévalence de la violence chez les jeunes adultes, réalisées aux États-Unis (McLaughlin, Leonard, & Senchack, 1992; O'Leary, Malone, & Tyree, 1994; White & Koss, 1991), en Nouvelle-Zélande (Magdol, Moffitt, Caspi, Newman, Fagan, & Silva, 1997) et au Canada (Guay, Tremblay, Monfette, & Boisvert, 1999), révèlent que 22 % à 56 % des couples ont présenté au moins une conduite physiquement violente au cours de la dernière année. En ce qui concerne la violence psychologique, les fréquences atteignent l'ordre de 80 % à 90 %. Les jeunes adultes présentent donc une forte probabilité d'éprouver un jour ce problème à l'intérieur de leur relation.

De plus, il apparaît que le recours aux conduites physiquement violentes est relativement stable dans le temps. O'Leary et ses collaborateurs (1989) rapportent que si l'un des conjoints mentionne avoir eu au moins un comportement physiquement violent à deux moments à moins de 18 mois d'intervalle, il y a entre 58 % et 72 % de probabilité que l'un ou l'autre des conjoints en fasse encore usage au cours de l'année suivante.

À la lumière de ces observations, il appert que le début d'une relation de couple chez les jeunes adultes est un moment propice pour étudier le phénomène de la violence conjugale. Une meilleure compréhension des variables associées au maintien de cette problématique permettra d'optimiser les interventions visant à prévenir l'escalade des conduites violentes chez les conjoints.

Parmi les modèles théoriques proposés pour comprendre l'agression conjugale, plusieurs accordent un rôle particulier à l'abus d'alcool des partenaires. Cette allégation repose sur un large corpus de recherches ayant rapporté une corrélation fréquente entre l'occurrence de ces deux phénomènes (Hotelling & Sugarman, 1986; Kantor & Straus, 1989; Pan, Neidig, & O'Leary, 1994; Brown, Caplan, Werk, Sereganian, & Singh, 1999). La relation entre l'alcool et la violence ressort plus clairement dans les études effectuées auprès de populations cliniques (Murphy & O'Farrell, 1994; Van Hasselt, Morrison, & Bellack, 1985; Rosenbaum & O'Leary, 1981; Hamberger & Hastings, 1991, Gondolf & Foster, 1991), mais se voit également confortée dans certaines recherches réalisées au sein de la communauté (Pernanen, 1991).

Bien qu'une littérature abondante ait été consacrée à l'interrelation entre ces variables, la nature étiologique spécifique de l'alcool et du comportement violent demeure mal comprise encore aujourd'hui. L'alcool constitue-t-il une cause de la violence conjugale ? Ou représente-t-il un moyen utilisé pour alléger le sentiment de tension et de détresse découlant du recours aux

conduites violentes ? Les éléments de réponses à ces questions semblent reposer sur l'accroissement de données provenant d'études longitudinales.

À l'heure actuelle, très peu d'études ont examiné la valeur prédictive des habitudes de consommation d'alcool du partenaire sur la fréquence ultérieure à laquelle ce dernier risque d'avoir recours aux conduites violentes à l'intérieur de sa relation de couple. Les premières données publiées à cet effet viennent supporter l'existence d'une relation causale entre l'alcool et la violence (Heyman, O'Leary, & Jouriles, 1995; Leonard & Senchak, 1996; Quigley & Leonard, 2000). Cette relation paraît toutefois complexe et tend à se modifier au fil du temps. Les données obtenues par Quigley et Leonard (2000) viennent corroborer cette observation. Ces derniers notent que l'alcool contribuerait bel et bien à l'émission de conduites violentes dans le couple, mais qu'après 2 et 3 ans de mariage, cet effet s'avérerait plus prononcé lorsque l'homme est un gros buveur et la femme non. Afin d'expliquer cet état de fait, les auteurs suggèrent qu'un profil de consommation différent entre les partenaires prédispose à l'émergence de conflits conjugaux au sujet des habitudes de consommation. Avec le temps, ces conflits viendraient interagir avec le profil de consommation d'alcool pour prédire l'émergence des conduites violentes. Des recherches effectuées selon un schème méthodologique longitudinal s'avèrent nécessaires afin de confirmer cette hypothèse et éclaircir le type de relation partagée par l'alcool et la violence. C'est notamment dans cette perspective que s'inscrit l'objet de la présente étude.

Les données de cette recherche contribueront à une meilleure compréhension de la relation entre l'alcool et les comportements abusifs en examinant le poids relatif de cette association en regard des divers types de violence utilisés (physique versus psychologique). Notons à cet effet que l'ensemble des études antérieures effectuées sur le sujet a porté exclusivement sur la violence physique sévère. Cette restriction en ce qui concerne la définition des conduites abusives ne peut englober tout l'éventail des possibilités à l'égard de la

concomitance des problèmes de violence conjugale et de consommation abusive d'alcool. De plus, il semble que la communauté scientifique se soit majoritairement concentrée sur l'étude de la violence commise par les hommes à l'égard des femmes. Or, il apparaît que les femmes émettent des conduites violentes dans des fréquences comparables, voire supérieures à leur partenaire (Cascardi, Langhinrichsen & Vivian, 1992; Magdoll & al., 1997; Sharpe & Taylor, 1999). Il est toutefois possible que les motifs liés à l'utilisation de conduites violentes diffèrent selon le genre de l'agresseur. Pour confirmer cette hypothèse, davantage de connaissances sont nécessaires concernant les caractéristiques associées aux conduites violentes chez les hommes et les femmes. La présente étude s'inscrit également dans cette voie.

Ainsi, l'objet de cette recherche consiste à explorer, dans une perspective longitudinale, la relation entre les habitudes abusives de consommation d'alcool, la perception de désaccord entre les partenaires quant aux habitudes de consommation et le recours aux conduites violentes. À la connaissance de l'auteure, aucune étude à ce jour n'a été réalisée sur le sujet, en tenant compte à la fois de la direction de la violence (commise envers l'homme ou envers la femme) et du type de comportements abusifs perpétrés (physique, psychologique). Les informations recueillies serviront à mieux comprendre le rôle de l'alcool dans l'émergence des conduites abusives et permettront par la même occasion de bonifier les stratégies préventives déployées en regard de la violence conjugale.

Étude longitudinale de la relation entre le recours aux conduites violentes et les habitudes de consommation d'alcool chez les jeunes couples

Le phénomène de la violence conjugale a été associée à maintes reprises à l'usage abusif d'alcool dans la culture populaire. Cette assertion trouve d'ailleurs appui au sein de la communauté scientifique. Dans une recension de plus de 52 études répertoriant les facteurs de risques de violence des hommes envers leur conjointe (Hotaling & Sugarman, 1986), l'usage abusif d'alcool a été recensé comme étant un des quatre facteurs de risques les plus constants. Une partie importante de la littérature dans ce domaine s'avère consacrée à la concomitance des problèmes d'alcoolisme et de violence familiale (Brown & al., 1999, Murphy & O'Farrell, 1994; Van Hasselt, Morrison, & Bellack, 1985; Rosenbaum & O'Leary, 1981). Les études effectuées auprès d'échantillons cliniques ont démontré que les troubles de consommation et d'abus de substances se révèlent fréquents chez les conjoints des femmes violentées (Hamberger & Hastings, 1991, Gondolf & Foster, 1991; Bennett, Tolman, Rogalski, & Srinivasaraghavan, 1994).

La relation entre l'alcool et la violence semble également se retrouver auprès de la population générale. Fagen, Barnett et Patton (1988), dans leur recherche menée auprès d'hommes recrutés dans la communauté, rapportent que la moitié des hommes violents mariés ont reconnu que leur abus d'alcool était occasionnellement relié à la violence conjugale, alors qu'un tiers des hommes ont affirmé que l'alcool et la violence étaient souvent ou très souvent reliés. Les données obtenues par Pernanen (1991) abondent dans le même sens : la consommation d'alcool était simultanément présente dans à peu près la moitié des épisodes de violence conjugale rapportés par les participants.

Hypothèses explicatives quant à l'interrelation entre l'alcool et les conduites violentes

Bien que la corrélation entre les habitudes de consommation d'alcool et la violence soit fortement documentée, la nature étiologique de la relation existant entre ces deux variables demeure à éclaircir. Plusieurs hypothèses ont été émises afin d'expliquer l'interrelation entre ces phénomènes. Il a notamment été suggéré que l'alcool précipite l'occurrence de la violence en agissant pharmacologiquement de façon à désinhiber toute forme de comportement violent (Pernanen, 1991). Il a également été proposé qu'une consommation abusive puisse altérer l'interprétation des messages sociaux et ainsi affecter la capacité de réagir adéquatement par rapport à des situations de stress (Holtzworth-Munroe, 1991). Ces modèles d'explication causale s'avèrent toutefois controversés. Notons à cet effet que l'approche féministe rejette catégoriquement la possibilité que l'alcool puisse être la cause de la violence, évoquant le fait que les hommes allèguent trop souvent l'abus de substances pour justifier leur comportement violent et ainsi se déresponsabiliser de leur conduite (Stark & Flitcraft, 1991). Soulignons qu'un tel raisonnement empêche toute forme d'association entre psychopathologie et violence conjugale, tel qu'il a été souligné par Brown et ses collaborateurs dans leur recension des écrits publiés dans le domaine (1999). Il est également à noter que ce modèle n'a pas été soumis à des recherches empiriques.

Dans une autre perspective, il est également envisageable que l'alcool constitue davantage une conséquence de la violence conjugale qu'une cause à proprement parler. La consommation peut être utilisée comme stratégie permettant à l'individu de tolérer les conséquences émotionnelles négatives découlant de la violence et des conflits conjugaux (Horwitz & White, 1991). Le fait que l'ensemble des recherches citées précédemment comporte un schème méthodologique de nature transversale ne permet pas de statuer sur la relation putative entre l'alcool et la violence. Malgré le fait que des inférences causales plus fortes peuvent être établies à partir de données longitudinales, très peu de recherches ont examiné les habitudes de

consommation d'alcool comme prédicteur à long terme de l'agression conjugale. À la connaissance de l'auteur, seulement trois études longitudinales américaines ont été publiées sur le sujet, dont deux proviennent de la même banque de données.

Apport théorique provenant d'études longitudinales

Heyman et ses collaborateurs (1995), avec leurs données provenant de la première étude longitudinale ayant examiné la relation entre la consommation d'alcool et la violence conjugale sévère, viennent consolider les résultats des recherches antérieures. Leurs résultats indiquent que les problèmes de consommation d'alcool du conjoint avant le mariage sont associés à l'agression commise à l'égard des femmes tel qu'évalué de façon pré maritale de même que 6 mois après le mariage. Il est également observé que le niveau total de consommation d'alcool pré marital du conjoint, la présence de traits de personnalité agressive de même que l'interaction entre ces deux variables permettent de prédire la violence rapportée par les couples 18 mois après le mariage. Toutefois, l'occurrence de violence après 30 mois d'union officielle ne s'avère reliée à aucune des deux mesures d'alcool, soit le niveau total de consommation de même que les problèmes en découlant. Les auteurs concluent donc qu'il existe bel et bien une relation entre l'usage d'alcool du conjoint et la présence future de violence conjugale sévère, mais soulignent que cette dernière tend à se modifier au fil du temps. Il est possible qu'à mesure que la relation évolue, le poids relatif des variables influençant l'occurrence des conduites violentes se modifie, ce qui modère par la même occasion la relation qu'entretiennent l'alcool et l'agression. C'est d'ailleurs ce que tendent à démontrer les résultats d'une des deux études longitudinales subséquentes.

L'étude de Leonard et Senchak (1996), qui porte sur la prédiction prospective de la violence envers les femmes chez les jeunes couples, vient appuyer les résultats des recherches précédentes. Ces auteurs rapportent que le profil de consommation présenté par l'homme avant le mariage est un bon prédicteur de l'usage ultérieur de comportements physiquement violents,

tel que mesuré un an après l'union. Cette observation s'avère vraie, même en contrôlant pour la prépondérance des variables sociodémographiques (âge, scolarité, revenu) de même que pour l'influence du style d'attitudes adoptées par les conjoints en situation de conflits (agression verbale, comportement de retrait). Ainsi, le profil de consommation de l'homme semble un bon indicateur à long terme de l'agression physique commise à l'égard des femmes.

Des analyses ultérieures, effectuées sur la banque de données utilisée par Leonard et Senchak (1996), suggèrent que la corrélation entre l'alcool et la violence tend à dépendre davantage de facteurs spécifiques entourant la relation de couple à mesure que celle-ci évolue. Quigley et Leonard (2000) observent que les profils de consommation des hommes et des femmes interagissent lors de la première année de mariage pour prédire la violence conjugale sévère dans les années subséquentes. Les couples où l'on observe une disparité en ce qui concerne les habitudes de consommation des partenaires (plus spécifiquement ceux chez qui l'homme présente un profil élevé alors que la femme non) sont plus susceptibles de vivre une problématique de violence physique sévère lors de la deuxième et troisième année de mariage. Il est proposé que l'usage d'alcool par les partenaires influence indirectement l'occurrence de la violence envers les femmes à travers les effets de diverses variables contextuelles, tel que l'émergence de conflits conjugaux. Ainsi, les auteurs suggèrent qu'une divergence dans le profil de consommation des conjoints puisse constituer une source de discorde dans le mariage et entraîner subséquemment l'occurrence de conduites physiquement abusives. Si cette hypothèse s'avère exacte, les habitudes de consommation de l'homme représentent un bon prédicteur à long terme de la violence conjugale dans la mesure où l'alcool constitue un sujet de désaccord entre les conjoints. Des études supplémentaires s'avèrent nécessaires afin de vérifier la valeur de ce postulat. Voilà, entre autres, une des dimensions que cette recherche se propose d'éclaircir.

Contribution de la présente étude

Comparaison de la violence masculine et féminine. L'ensemble des recherches exposées précédemment a porté sur la relation entre l'usage d'alcool et l'émission de conduites violentes dans un contexte où l'homme inflige des comportements abusifs à sa partenaire. Par contre, peu de données sont disponibles en ce qui concerne la violence émise par les femmes à l'égard des hommes. Or, la recherche indique que la violence est majoritairement bidirectionnelle à l'intérieur des relations de couple (Cascardi, Langhinrichsen & Vivian, 1992; Magdoll & al., 1997; Sharpe & Taylor, 1999). Ainsi, bien qu'il soit reconnu que les femmes commettent des actes d'agression dans des fréquences comparables à celles de leur partenaire, il semble que cette forme de violence ait fait l'objet de très peu d'investigations de la part de la communauté scientifique. Les chercheurs évoquent généralement le risque moins sérieux posé par la violence envers les hommes pour justifier cet état de fait. Or, tel que suggéré par Julian et McKenry (1993), il serait important d'éclaircir ce type de violence si l'on désire parvenir à une meilleure compréhension de la dynamique relationnelle de la violence conjugale. Une augmentation des connaissances concernant les caractéristiques associées aux comportements violents propres à chacun des sexes constitue un pas dans cette direction. La présente étude contribue au développement des connaissances dans ce domaine, en examinant, entre autres, si les hommes et les femmes qui font usage de conduites violentes se distinguent quant à leur niveau de consommation d'alcool.

Examen différentiel des diverses formes de conduites abusives. Un autre aspect qui limite actuellement la compréhension approfondie de la relation entre l'alcool et la violence conjugale concerne la façon généralement restreinte de conceptualiser l'agression dans les recherches. Dans l'ensemble des études recensées précédemment, la violence conjugale réfère essentiellement à l'utilisation de la force physique dans l'intention de causer de la douleur physique ou des blessures à son partenaire. Cette définition, bien que permettant une mesure plus

homogène des conduites violentes, exclut par la même occasion un large éventail de comportements abusifs. Il est en effet admis, par la littérature scientifique de même que par le système judiciaire prévalant au Canada, que la violence conjugale peut revêtir diverses formes. Ainsi, en plus de l'agression physique, celle-ci se manifeste souvent sous forme d'abus au plan psychologique. Tel qu'il a été édicté par le Ministère de la Justice du Canada (2003), constitue un acte de violence psychologique: « le fait d'utiliser les critiques, les menaces verbales, l'isolation sociale ou l'exploitation dans le but de dominer une autre personne. Les attaques verbales, les cris et les railleries constituent également une forme de violence psychologique ». Il apparaît donc que le fait de se concentrer exclusivement sur l'abus physique ne permet pas d'englober toute l'étendue des possibilités en ce qui a trait à la relation entre l'alcool et la violence.

L'importance d'accroître les efforts de la recherche dans le but de mieux comprendre les variables associées à l'expression psychologique de la violence ressort lorsque l'on considère, notamment, l'impact que peut produire cette forme d'abus sur le niveau de bien-être personnel. De plus en plus de données suggèrent que la violence psychologique engendre des conséquences aussi importantes, voire plus dommageables, que la violence physique sur le bien-être personnel (O'Leary, 1999; Arias & Pape, 1999). Conséquemment, cette forme d'abus devrait recevoir une attention particulière, voire distincte de l'agression physique. Dans cette optique, la présente étude embrasse une conception intégrative de la violence conjugale, où chacune des formes de violence (physique et psychologique) est examinée séparément en regard des habitudes de consommation excessive d'alcool. À l'intérieur de ce contexte, le terme violence se rapporte à l'ensemble des comportements qui sont nuisibles au développement du partenaire en compromettant son intégrité physique et/ou psychologique.

Données longitudinales provenant d'une population québécoise. Enfin, tel que mentionné précédemment, très peu de recherches ont étudié la relation entre l'alcool et les

conduites abusives dans une perspective longitudinale, ce qui limite considérablement la compréhension de la relation entre ces phénomènes (Hotaling & Sugarman, 1986; Brown & al., 1999). À ce point-ci, il apparaît que l'avancement des construits théoriques concernant la nature de la relation entre les habitudes de consommation excessive et la violence repose sur le développement des connaissances issues de schèmes d'études longitudinales. Les premières données diffusées à cet égard laissent supposer une interrelation complexe et encore mal comprise. La présente recherche a donc notamment pour objet de consolider et d'éclaircir, auprès d'une population de jeunes couples québécois, les observations effectuées dans les recherches américaines précédentes. Le profil de consommation d'alcool des conjoints sera donc examiné comme prédicteur à long terme des conduites violentes, avec pour variable modératrice, l'importance du désaccord dans le couple en ce qui concerne les habitudes de consommation.

Objectifs et hypothèses

L'objet de cette recherche consiste à évaluer de façon longitudinale la relation entre les habitudes de consommation d'alcool, la perception de désaccord entre les conjoints concernant les habitudes de consommation et l'usage de conduites violentes chez les jeunes couples.

L'analyse prend en considération la direction de la violence (commise envers la femme ou envers l'homme) de même que le type de conduites violentes perpétrées (physique, psychologique).

Considérant les résultats des recherches antérieures, il apparaît possible de formuler les hypothèses suivantes.

H1. Le niveau de consommation d'alcool présenté par l'homme lors du premier temps de mesure permet de prédire la fréquence à laquelle la femme est victime (a) de conduites psychologiquement violentes et (b) de conduites physiquement violentes lors de cette période (temps 1), de même qu'un an plus tard (temps 2). Ainsi, plus le niveau de consommation d'alcool

de l'homme est élevé au temps 1, plus la fréquence à laquelle il émet des conduites violentes est élevée aux temps 1 et 2.

H2. Le niveau de consommation d'alcool présenté par la femme lors du premier temps de mesure permet de prédire la fréquence à laquelle l'homme est victime (a) de conduites psychologiquement violentes et (b) de conduites physiquement violentes lors de cette période (temps 1), de même qu'un an plus tard (temps 2). Ainsi, plus le niveau de consommation d'alcool de la femme est élevé au temps 1, plus la fréquence à laquelle elle émet des conduites violentes est élevée aux temps 1 et 2.

H3. L'importance du désaccord entre les partenaires en ce qui concerne les habitudes de consommation agira comme variable modératrice dans la relation entre l'alcool et le recours aux conduites violentes. Plus les habitudes de consommation représenteront un sujet conflictuel important dans le couple, plus la force de la relation entre le niveau de consommation d'alcool et le recours aux conduites violentes sera élevée.

À titre exploratoire, il sera évalué si les habitudes de consommation d'alcool sont davantage corrélées avec la violence masculine qu'avec la violence féminine. Il sera également examiné si la force de l'association entre l'alcool et la violence diffère selon le type de conduites abusives perpétrées (physique ou psychologique).

Méthode

Cette étude s'insère dans le cadre d'un vaste projet de recherche mené par le laboratoire sur les relations conjugales et interpersonnelles de l'École de psychologie de l'Université Laval. Ce projet, qui évalue de façon longitudinale le recours aux conduites violentes chez les jeunes couples, se déroule en deux temps. La première période d'expérimentation se déroule de septembre 2000 à juin 2001, puis la seconde prend place une année plus tard, soit de septembre 2001 à juin 2002.

Participants

Dans un premier temps, 234 couples prennent part à l'étude. Ces derniers sont âgés de 18 à 30 ans et sont en relation de couple hétérosexuelle depuis cinq ans ou moins. Ces critères d'inclusion sont utilisés afin d'obtenir un échantillon de participants se situant dans l'intervalle d'âge où la prévalence des conduites violentes est la plus élevée dans la population adulte (voir Santé Québec, 1996 et Statistiques Canada, 1994). Les participants proviennent de deux régions, soit Québec et Montréal, et sont recrutés par le biais des médias.

Après avoir participé à une première séance d'évaluation, les couples sont invités à se représenter à une deuxième période d'évaluation, celle-ci ayant lieu 12 mois plus tard. Parmi l'ensemble des couples initialement recrutés, 37, 61% acceptent de se présenter au temps 2, puis de répondre à nouveau à l'ensemble des questionnaires. Ainsi, les données analysées proviennent d'un échantillon composé de 176 participants, soit 88 hommes et 88 femmes.

Au temps 1, l'âge moyen des hommes de cet échantillon se situe à 23,73 ans ($ÉT=3,07$), alors que celui des femmes est de 22,85 ans ($ÉT=2,93$). Les répondants indiquent en moyenne être en relation amoureuse depuis 3 ans et 5 mois ($ÉT=1$ an et 4 mois). La majorité d'entre eux cohabitent avec leur partenaire (69,7 %). L'état civil des participants se répartit comme suit : 14,7 % sont mariés, 32,4 % vivent en union de fait, 0,6 % sont divorcés et 52,3 % se disent célibataires. En ce qui concerne le niveau d'éducation, 13,1 % rapportent avoir un secondaire 5 ou moins comme dernière année de scolarité complétée, 33,6 % ont complété au moins une année d'études collégiales et 53,4 % ont complété au moins une année d'études universitaires (25,0 % détiennent un diplôme de 1^{er} cycle, 5,7 % de 2^e cycle et 1,1 % de 3^e cycle). La plupart des répondants (77,8 %) présentent un revenu individuel inférieur à 20 000 \$, alors que seulement une minorité présente un revenu supérieur à 40 000 \$ (2,9 %).

Le recours aux conduites violentes semble relativement répandu au sein des couples. Lors du premier temps de mesures, 87,5 % des couples rapportent avoir vécu au moins une conduite violente au plan psychologique au cours de la dernière année. En ce qui a trait aux comportements violents à caractère physique, les fréquences sont de l'ordre de 35,8 %. Au temps 2, l'étendue de la violence apparaît relativement semblable : les couples qui indiquent avoir eu recours au moins une fois à une conduite violente au plan psychologique, puis physique sont respectivement de l'ordre de 91,5 % et 31,2 %. Il est à noter qu'il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à la fréquence d'émission de conduites violentes. Ainsi, il apparaît que l'usage de comportements abusifs est bidirectionnel au sein des couples de l'échantillon, conformément à ce qui est généralement observé dans les études antérieures effectuées sur le sujet auprès des jeunes adultes (Sugarman & Hotaling, 1989; Cascardi & al., 1992; Magdoll & al., 1997).

Instruments de mesure

Renseignements généraux. Un court questionnaire d'informations générales est utilisé dans le but de colliger différents renseignements concernant notamment l'âge, le sexe, la durée de la relation, l'état civil, la scolarité, l'occupation de même que le revenu du participant (c.f. annexe A). Ces informations servent à dresser un portrait des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon.

Les conduites violentes. Le Questionnaire révisé sur la Résolution des Conflits (QRC-2), version française du Conflict Tactics Scales (CTS-2; Straus, Hamby, Boney-McCoy, Sugarman, 1996), est utilisé afin de mesurer le taux d'occurrence des conduites violentes entre le répondant et son partenaire dans un contexte de conflits ou de désaccords conjugaux (c.f. annexe B). Cet instrument permet d'évaluer, d'une part, la fréquence à laquelle le répondant a eu recours aux différentes conduites à caractère violent au cours de la dernière année, et d'autre part, la

fréquence à laquelle il en a été victime de la part de son ou de sa partenaire. Le QRC-2 contient 78 items auxquels le participant doit répondre sur une échelle variant à l'intérieur d'un intervalle de 6 points (0=ceci n'est jamais arrivé; 6=plus de 20 fois au cours de la dernière année). Ce questionnaire comporte 5 sous-échelles factorielles, identifiées sous le vocable suivant : (a) la négociation, (b) les conduites violentes psychologiques, (c) les conduites violentes physiques, (d) les conduites violentes sexuelles, (e) les blessures subies. Les scores des deux partenaires à chacune des sous-échelles corrèlent positivement et significativement entre eux aux deux temps de mesure, les coefficients de corrélation allant de ,53 à ,68 ($p<,01$). Une mesure de couple est calculée afin d'évaluer le total de violence masculine, puis le total de violence féminine émis à l'intérieur de la relation. Tel qu'il est recommandé par les chercheurs dans le domaine (Jouriles & O'Leary, 1985; Leonard & Senchack, 1996), lorsqu'une divergence est observée dans la fréquence rapportée par les 2 partenaires, le score le plus élevé est retenu comme variable dépendante, dans le but de ne pas sous-estimer l'occurrence de la violence.

Le CTS-2 fut traduit en français par Lussier (1999) et l'analyse de ses propriétés psychométriques est présentement en cours. Les données préliminaires portant sur la deuxième version anglaise du questionnaire indiquent que cet instrument possède des qualités psychométriques satisfaisantes. La consistance interne semble adéquate, avec des coefficients variant de ,79 à ,95 (Straus et al., 1996). La validité de construit de même que la validité discriminante paraissent également satisfaisantes.

La consommation d'alcool. Les habitudes de consommation d'alcool sont évaluées au moyen du Questionnaire sur les Habitudes de Vie (Bellerose, Lavallée, & Tremblay, 1996) (c.f. annexe C). Ce dernier est tiré du cahier méthodologique de l'enquête sociale et de santé de 1992-1993, réalisée par Santé Québec (1996). Cet instrument comporte 9 questions qui permettent d'obtenir trois indicateurs de consommation d'alcool : le profil de consommation, les

épisodes de forte consommation et le risque de problèmes liés à l'alcool. Seuls les deux premiers indicateurs sont retenus dans le cadre de cette étude, car des analyses secondaires ont révélé que le 3^e indicateur ne présentait pas des caractéristiques psychométriques satisfaisantes lors de l'enquête de 1992-1993 (Brisson, Nadeau & Demers, 1999). Le profil de consommation est fondé sur les quantités quotidiennes consommées de même que sur la fréquence de consommation. Il réunit sur un continuum les personnes qui n'ont jamais bu et celles qui le font de façon modérée ou abusive. Les répondants sont répartis en six catégories : les abstinents à vie, les abstinents depuis au moins 12 mois, les buveurs modérés minimums (0 à 2 consommations/jour pendant 1 à 7 jours), les buveurs modérés maximums (3 à 4 consommations/jour pendant 1 à 7 jours), les buveurs occasionnellement excessifs (5 consommations/jour au moins 1 fois au cours de la dernière semaine) et les grands buveurs (minimum de 29 consommations/semaine). Le profil de chacun est déterminé en fonction du nombre de consommations quotidiennes que le répondant rapporte avoir pris dans la semaine précédant sa participation à l'étude. Cette mesure est donc jugée comme étant conservatrice, car les répondants sont classés uniquement en fonction de cette semaine-là. Le deuxième indicateur, qui porte sur les épisodes de forte consommation, qualifie les buveurs en fonction de la fréquence de consommation de grandes quantités par occasion. La mesure de référence est fixée à 5 verres ou plus par occasion. Comme il s'agit d'un événement rare pour la majorité des consommateurs, elle est établie pour l'année précédant la participation à l'étude. Afin d'obtenir une mesure unique des habitudes de consommation des participants, les scores obtenus aux deux premiers indicateurs sont transformés en score z puis combinés entre eux. C'est cette mesure qui est utilisée à l'intérieur des analyses.

Importance du désaccord dans le couple quant aux habitudes de consommation. Afin d'évaluer si les habitudes de consommation sont perçues comme étant un sujet de désaccord entre les partenaires, l'IPR de David Knox est utilisé (c.f. annexe D). Ce questionnaire a été traduit en

français par Jean-Marie Boisvert. Il permet de mesurer le niveau de désaccord entre les partenaires concernant divers sujets. Chaque participant doit indiquer, sur une échelle de 0 à 100, jusqu'à quel point chacun des 10 domaines qui lui sont présentés représente un conflit entre lui et son partenaire (0 signifie que le participant ne perçoit aucun désaccord; 100 signifie qu'il considère le désaccord comme étant extrêmement important). Parmi les différents domaines évalués, on retrouve les drogues et l'alcool. Uniquement les scores obtenus à ce domaine sont retenus aux fins des analyses de la présente étude. Les réponses rapportées par les deux partenaires à cet item sont considérées afin d'obtenir une mesure unique pour le couple. Celles-ci sont positivement et significativement corrélées ($r=.54, p<.01$) Lorsqu'une disparité est observée entre les réponses des conjoints, le score le plus élevé est utilisé afin de ne pas sous-estimer l'importance du désaccord dans le couple concernant les habitudes de consommation.

Procédure

Les différentes mesures sont prises aux temps 1 et 2 lors d'une rencontre avec les couples. Les participants répondent à l'ensemble des questionnaires décrits précédemment de façon individuelle, sans qu'il y ait consultation préalable avec leur partenaire. La participation volontaire des sujets est assurée par la signature d'un formulaire de consentement éclairé (c.f. annexe E). Chaque conjoint participant reçoit une somme de 20,00 \$ en guise de dédommagement pour les frais de déplacement et le temps encouru par sa participation. Cette recherche a reçu l'approbation du Comité d'Éthique de la Recherche de l'Université Laval.

Résultats

La présente recherche a pour but de vérifier si les habitudes de consommation d'alcool présentées par le répondant lors du premier temps de mesure permettent de prédire la fréquence à laquelle ce dernier aura recours aux conduites violentes au Temps 1, de même qu'au Temps 2 de l'étude (H1 et H2). L'importance que revêtent les habitudes de consommation comme sujet de



désaccord dans le couple est ici prise en considération dans la prédiction de la violence. Il sera vérifié si cette variable agit à titre modérateur dans la relation entre l'alcool et les conduites abusives (H3). De façon plus spécifique, il est avancé que l'usage d'alcool permettra davantage de prédire le recours aux conduites violentes chez les conjoints qui mentionnent que les habitudes de consommation constituent un sujet de désaccord important dans le couple. Chez ceux pour qui ce sujet ne paraît pas conflictuel, l'abus d'alcool sera un moins bon prédicteur du recours aux conduites violentes. Il est également à noter que le caractère bidirectionnel des conduites abusives, de même que les diverses formes d'expression de la violence (physique versus psychologique) sont pris en considération dans le modèle de prédiction étudié.

La présente étude comporte donc quatre variables prédites de type continu (la fréquence respective chez les hommes et les femmes du recours aux conduites psychologiquement violentes, puis du recours aux conduites physiquement violentes), puis une variable prédictrice également de type continu, soit les habitudes de consommation d'alcool de l'agresseur lors du premier temps de mesure. L'importance du désaccord entre les conjoints concernant les habitudes de consommation au temps 1 est ici considérée comme étant une variable modératrice. Le tableau 1 présente les moyennes et les écarts-types de chacune des variables à l'étude selon le genre du répondant.

Afin de tester l'hypothèse modérationnelle dans le contexte présenté précédemment (lorsque toutes les variables sont de type continu), la procédure statistique suivante est recommandée par Baron et Kenny (1986). Une analyse de régression doit être effectuée en entrant dans l'équation de régression la variable modératrice, la variable prédictrice et l'interaction entre ces deux variables. Si l'interaction entre la variable modératrice et la variable prédictrice contribue de façon significative à la prédiction du recours aux conduites violentes, et ce lorsque la contribution associée à la variable modératrice et à la variable prédictrice prise

isolément est contrôlée, alors l'hypothèse modérationnelle se voit confirmée. Ce modèle statistique permet également de vérifier l'ensemble des hypothèses à l'étude, puisque les analyses qui en découlent fournissent des indicateurs concernant la proportion de variance expliquée par chacune des variables prises isolément.

Ainsi, pour chacun des temps de mesure de l'étude, quatre analyses de régression multiple sont conduites séparément selon le genre de l'agresseur (violence masculine ou violence féminine) et le type de comportements abusifs perpétrés (psychologique versus physique). Pour chacune des analyses, le seuil de signification est fixé à ,05.

Prédiction concourante et longitudinale de la violence des hommes envers les femmes

Violence psychologique. Afin de vérifier si les habitudes de consommation d'alcool présentées par l'homme lors du premier temps de mesure permettent de prédire la fréquence à laquelle il émet des conduites psychologiquement violentes envers sa partenaire lors de cette même période, de même qu'un an plus tard, deux analyses de régression sont effectuées selon le modèle exposé précédemment (une pour chacun des temps de mesure). Les résultats sommaires de ces analyses sont présentés au Tableau 2. Les *Rs* des deux analyses réalisées diffèrent significativement de zéro (fréquence de l'émission de violence psychologique au Temps1 : $F(3, 84) = 5,363, p = ,002$; fréquence de l'émission de violence psychologique au Temps 2 : $F(3, 84) = 2,105, p = ,009$). Ces résultats indiquent que les combinaisons linéaires des diverses variables à l'étude permettent de prédire la fréquence d'émission de comportements de violence psychologique envers les femmes de façon supérieure au hasard. Le carré des coefficients de corrélation multiple de chacune de ces analyses indique qu'environ 16 % (temps 1) et 13 % (temps 2) de la variance des scores de fréquence de violence psychologique est attribuable à la combinaison linéaire de l'ensemble des mesures du modèle.

À l'intérieur de ce modèle, il n'y a que l'interaction entre la variable prédictrice (habitudes de consommation d'alcool) et la variable modératrice (importance du désaccord concernant les habitudes de consommation) qui présente une contribution unique significative à la prédiction du recours aux conduites psychologiquement abusives. Cette mesure explique environ 7 % de la variance des scores de fréquence de violence pour les deux temps de l'étude. Cette observation vient confirmer l'hypothèse modérationnelle (H3) en ce qui concerne l'expression psychologique de la violence faite envers les femmes. Ainsi, à l'intérieur de ce contexte, il semble que la force de la relation entre l'alcool et la violence augmente à mesure que le désaccord entre les partenaires concernant les habitudes de consommation prend de l'ampleur dans le couple.

Lorsque la variance commune partagée par les différentes variables du modèle est contrôlée, le profil de consommation d'alcool de l'homme à lui seul ne permet pas de prédire la fréquence à laquelle il fera usage de comportements psychologiquement abusifs envers sa partenaire. Il apparaît toutefois difficile de statuer catégoriquement que l'usage d'alcool chez l'homme ne permet pas de prédire à lui seul le recours à la violence, car toutes les mesures du modèle s'avèrent positivement reliées entre elles. Les corrélations entre les divers indicateurs vont de ,33 à ,76. Cependant, la prudence s'impose dans l'interprétation du rôle de l'alcool dans l'émergence de conduites psychologiquement abusives (hypothèse 1a). Il apparaît probable que l'alcool prédispose à l'émergence de conduites violentes, mais ce uniquement chez les couples pour qui les habitudes de consommation constituent un sujet de désaccord. D'autres analyses a posteriori sont effectuées afin de clarifier cette question. Celles-ci seront présentées dans une section ultérieure.

Violence physique. Afin de vérifier si les résultats obtenus précédemment peuvent se généraliser aux conduites physiquement violentes, deux autres analyses de régression identiques aux précédentes sont conduites, ayant cette fois pour variables prédites, la fréquence à laquelle

l'homme recourt aux conduites physiquement violentes au temps 1, puis au temps 2 de l'étude (voir Tableau 2). Les R s de ces analyses ne diffèrent significativement pas de zéro (fréquence de l'émission de violence physique au temps 1 : $F(3, 84) = 0,521, p = ,669$; fréquence de l'émission de violence physique au temps 2 : $F(3, 84) = ,103, p = ,958$). Ce modèle ne permet donc pas de prédire l'occurrence de violence physique au Temps 1 ou au Temps 2 de façon supérieure au hasard. Il est également à noter qu'à l'intérieur de ces deux analyses, aucune variable ne présente une contribution unique significative à la prédiction de la variable critère, soit la fréquence d'émission de conduites physiquement violentes. Ainsi, contrairement à ce qui était attendu, le profil de consommation d'alcool présenté par l'homme au temps 1 ne permet pas de prédire la fréquence à laquelle ce dernier fera usage de violence physique envers sa partenaire à un temps ou l'autre de l'étude. L'hypothèse 1b se voit donc réfutée. La troisième hypothèse (H3), qui postule que l'importance du désaccord entre les conjoints concernant les habitudes de consommation exerce un effet modérateur sur la relation entre l'alcool et la violence, se confirme uniquement pour l'émission de violence de type psychologique et non physique.

Prédiction concurrente et longitudinale de la violence des femmes envers les hommes

L'ensemble des observations précédentes prévaut uniquement dans un contexte où l'homme inflige des comportements abusifs à sa partenaire. Des analyses subséquentes sont nécessaires afin de vérifier si ces résultats peuvent se généraliser à la violence commise par les femmes envers leur conjoint.

Violence psychologique. Afin de vérifier si l'usage d'alcool des femmes lors du premier temps de mesure permet de prédire la fréquence à laquelle ces dernières ont recours aux conduites psychologiquement abusives lors de cette même période, de même qu'un an plus tard, deux analyses de régression identiques aux précédentes sont effectuées (une pour chacun des temps de mesure). Les résultats de ces analyses sont présentés au tableau 3. Au temps 1, le R de

l'analyse effectuée diffère significativement de zéro ($F(3, 84) = 3.198, p = ,027$). Au temps 2, par contre, le R ne diffère significativement pas de zéro ($F(3, 84) = 2,105, p = ,106$). Ainsi, le modèle à l'étude permet de prédire la fréquence à laquelle les femmes émettront des conduites psychologiquement abusives envers leur partenaire de façon supérieure au hasard uniquement lors du premier temps de mesure. À l'intérieur des deux analyses effectuées, il n'y a que la variable modératrice (importance du désaccord concernant les habitudes de consommation) qui présente une contribution unique significative à la prédiction de la violence. L'abus d'alcool des femmes pris isolément ne permet donc pas de prédire la fréquence à laquelle celles-ci auront recours aux stratégies psychologiquement violentes à l'endroit de leur partenaire au temps 1 et au temps 2 de l'étude. L'hypothèse 2a se voit donc infirmée. L'hypothèse modérationnelle est également réfutée dans ce contexte, puisque l'interaction entre la variable indépendante et la variable modératrice ne s'avère pas significative.

Lorsque l'on considère la portion de variance expliquée par le modèle complet au temps 1, et la part de cette variance attribuable à chacune des variables prises isolément, il est possible de constater que la variance du modèle complet est expliquée presque exclusivement par l'importance du conflit entre les conjoints concernant les habitudes de consommation d'alcool (variable modératrice). Notons à cet effet que la combinaison linéaire formée par les habitudes de consommation d'alcool de la femme, l'importance du désaccord dans le couple concernant les habitudes de consommation et l'interaction entre ces deux variables permet d'expliquer 7 % de la variance dans la fréquence du recours aux conduites psychologiquement abusives. Or, il apparaît que 6,5 % de cette variance est expliquée par la variable modératrice. Ainsi, il ressort principalement de l'analyse que plus les habitudes de consommation constituent un sujet de désaccord important dans le couple lors du premier temps de l'étude, plus les femmes sont

susceptibles d'avoir recours aux conduites psychologiquement violentes lors de cette période de même qu'un an plus tard.

Violence physique. Afin de vérifier si les résultats précédemment exposés peuvent se généraliser aux conduites physiquement abusives chez les femmes, deux autres analyses de régression sont réalisées pour chacun des temps de mesure. Les résultats sont présentés au tableau 3. Les R s des deux analyses effectuées ne diffèrent significativement pas de zéro (fréquence d'émission de violence physique au temps 1 : $F(3, 84) = ,475, p = ,701$; fréquence d'émission de violence physique au temps 2 : $F(3, 84) = ,212, p = ,888$). Le modèle ne permet donc pas de prédire la fréquence à laquelle les femmes ont recours aux conduites physiquement violentes de façon supérieure au hasard. Il est également à noter qu'aucune variable du modèle prise isolément ne contribue significativement à expliquer l'occurrence de la violence physique commise par les femmes envers les hommes. Ainsi, contrairement à ce qui avait été anticipé, la violence conjugale commise par les femmes (physique et psychologique) ne semble pas reliée au profil de consommation d'alcool qu'elles présentent. L'hypothèse 2 (a et b) est donc réfutée. Le profil de consommation des femmes ne paraît pas non plus interagir avec l'importance du désaccord dans le couple en ce qui a trait aux habitudes de consommation. L'hypothèse modérationnelle (H3) est donc infirmée dans un contexte où la violence est émise par les femmes à l'égard des hommes.

Examen différentiel de la force d'association entre l'alcool et la violence selon le genre de l'agresseur et le type de conduites violentes perpétrées

Un autre objectif de l'étude consiste à vérifier, à titre exploratoire, si la force de l'association entre l'alcool et la violence diffère selon le genre de l'agresseur et le type de conduites abusives perpétrées. Les résultats des analyses exposées précédemment permettent de constater que, dans la mesure où les habitudes de consommation représentent un sujet de

désaccord important dans le couple, les habitudes de consommation d'alcool de l'agresseur corrélaient significativement avec l'agression, mais ce uniquement en ce qui concerne la violence émise par les hommes. Quant aux comportements abusifs posés par les femmes, ils ne s'avèrent aucunement reliés à leur propre profil de consommation. Il ne paraît donc pas utile de pousser davantage les analyses pour conclure que l'abus d'alcool corréle davantage avec la violence masculine qu'avec la violence féminine. De la même façon, il appert que l'alcool permet de prédire significativement l'abus psychologique, mais non physique chez les hommes. Les habitudes de consommation s'avèrent donc davantage reliées à l'expression psychologique de la violence.

Analyses a posteriori afin de mieux comprendre le rôle de la variable modératrice dans la relation entre l'alcool et la violence

L'ensemble des résultats exposés précédemment laisse supposer que la consommation d'alcool chez l'homme exerce un rôle dans l'émergence de l'abus psychologique uniquement dans la mesure où il y a présence d'un certain désaccord entre les partenaires concernant les habitudes de consommation. Afin d'éclaircir ce point, l'échantillon total est subdivisé en deux groupes, soient les couples ayant fait mention que les habitudes de consommation représentent un sujet de désaccord à un degré ou l'autre, puis ceux pour qui ce sujet a été rapporté comme étant nullement conflictuel. La valeur de la consommation d'alcool de l'homme comme variable prédictive du recours aux conduites psychologiquement violentes est ensuite vérifiée pour chacun des deux groupes ainsi créés. Pour chacun des temps de l'étude, deux analyses de régression simple sont effectuées (une pour chacun des groupes créés). Chez les couples pour qui les habitudes de consommation représentent un sujet conflictuel, les R s des deux analyses effectuées diffèrent significativement de zéro (fréquence du recours aux conduites psychologiquement violentes au temps 1 : $F(1,49) = 8,13, p = ,006, R = ,38$; fréquence du recours aux conduites

psychologiquement violentes au temps 2 : $F(1, 49) = 10,10, p = ,003, R = ,41$). Chez ces partenaires, les habitudes de consommation de l'homme au temps 1 permettent de prédire 14 % et 17 % de la variance des scores de violence psychologique infligée à la femme au temps 1 et au temps 2 respectivement. Par contre, chez ceux pour qui les habitudes de consommation ne représentent pas un sujet de désaccord, l'alcool ne permet pas de prédire significativement la violence à aucun des temps de mesures (fréquence du recours aux conduites psychologiquement violentes au temps 1 : $F(1,35) = 1,01, p = ,321, R = ,16$; fréquence du recours aux conduites physiquement violentes au temps 2, $F(1, 35) = 0,75, p = ,39, R = ,14$). Ainsi, l'usage excessif d'alcool chez l'homme possède une valeur prédictive du recours à la violence psychologique en situation de conflit, mais ce uniquement lorsque les couples mentionnent que les habitudes de consommation constituent un sujet de désaccord entre eux.

Discussion

La présente étude a pour but d'examiner, dans une perspective longitudinale, la relation entretenue par l'alcool, l'importance du désaccord conjugal concernant les habitudes de consommation et le recours aux conduites violentes chez les jeunes couples. Le genre de l'agresseur (homme versus femme) et le type de conduites violentes perpétrées (psychologique versus physique) sont évalués distinctement à l'intérieur de cette recherche.

Relation entre alcool et violence masculine

Conformément à ce qui était attendu, les habitudes de consommation d'alcool de l'homme exercent un rôle dans l'émergence de la violence en situation de conflits. Cette observation vient corroborer les données rapportées dans plusieurs recherches (Hotaling & Sugarman, 1986; Leonard & Senchak, 1996 ; Heymans et al., 1995). Les résultats obtenus laissent toutefois percevoir une association complexe autour de laquelle gravitent une ou plusieurs autres variables. En effet, les analyses indiquent que la consommation d'alcool de l'homme au temps 1 permet de

prédire la fréquence à laquelle ce dernier émettra des comportements abusifs aux temps 1 et 2, mais ce uniquement lorsque les habitudes de consommation représentent un sujet conflictuel à l'intérieur du couple. Dans ce contexte, plus l'homme présente un profil de consommation élevé lors du premier temps de mesure, plus sa conjointe est susceptible d'être victime d'abus psychologique dans une fréquence élevée lors de cette période, de même qu'un an plus tard. Il est toutefois à noter que ces observations prévalent seulement en regard de l'expression psychologique de la violence, l'abus physique ne se révélant pas relié à l'alcool.

En ce qui concerne la violence psychologique, les analyses indiquent également que l'importance du désaccord entourant les habitudes de consommation agit comme variable modératrice dans la relation entre l'alcool et les conduites abusives. Plus le différend concernant les habitudes de consommation arbore de l'importance aux yeux des partenaires, plus la consommation d'alcool présentée par l'homme permet de prédire la fréquence à laquelle il émet des conduites violentes envers sa conjointe. L'hypothèse modérationnelle (H3) est donc confirmée dans un contexte où l'homme inflige des comportements psychologiquement abusifs envers sa conjointe.

Ces observations viennent ajouter du poids à la théorie formulée par Quigley et Leonard (2000). Ces derniers soulevaient la possibilité que la présence de conflits reliés aux habitudes de consommation puisse venir jouer un rôle dans la relation entretenue par l'alcool et la violence. Ainsi, il est possible que, chez les couples où les habitudes de consommation représentent un sujet de désaccord fort important, l'abus d'alcool de l'homme se traduise par une plus grande émergence de conflits entre les partenaires. Cette occurrence de conflits viendrait augmenter par la suite la probabilité d'agression conjugale.

Dans une autre optique, il est également possible d'envisager que la nature du désaccord entre les partenaires concernant les habitudes de consommation repose essentiellement sur le fait

que l'usage excessif d'alcool chez l'homme se traduise par une augmentation de son niveau d'agressivité. L'agression résulterait alors de l'interaction entre la présence de traits de personnalité agressive et la consommation abusive. Notons à cet effet qu'il est souvent admis que l'alcool agisse comme désinhibiteur des comportements violents seulement chez les individus qui présentent au préalable des traits de personnalité agressive (Heyman et al., 1995, Boyzatis, 1975). Ainsi, l'interaction entre l'importance du désaccord concernant les habitudes de consommation et l'usage d'alcool du conjoint pourrait s'expliquer en partie par la présence d'une variable médiatrice, soit les traits de personnalité agressive du conjoint. D'autres études s'avèrent toutefois nécessaires afin de confirmer cette hypothèse.

Relation entre alcool et violence féminine

Contrairement à ce qui avait été avancé comme hypothèse, la violence commise par les femmes ne paraît aucunement reliée aux habitudes de consommation d'alcool qu'elles présentent (hypothèse 2 a et b). Les résultats indiquent que, parmi les variables à l'étude, seule l'importance du désaccord entre les conjoints concernant les habitudes de consommation permet de prédire significativement la fréquence du recours aux conduites psychologiquement violentes chez les femmes, et ce aux deux temps de mesures. Cette constatation ne peut toutefois se généraliser à toutes les formes de violence, puisqu'aucune des variables du modèle ne s'avère reliée à la violence physique. À la lumière de ces résultats, il apparaît possible de conclure que l'abus d'alcool est davantage relié à la violence masculine qu'à la violence féminine.

Autre point important à souligner, plus les habitudes de consommation représentent un sujet de désaccord important dans le couple, plus les femmes risquent de recourir fréquemment à la violence psychologique. En assumant que le désaccord concernant les habitudes de consommation provient du fait que l'usage excessif d'alcool chez l'homme provoque l'émergence d'abus au plan psychologique, il devient possible de croire que les femmes émettent

à leur tour des conduites psychologiquement violentes dans le but de se protéger ou de prévenir les tentatives de contrôle de la part de leur partenaire. Il est toutefois à noter que cette hypothèse ne peut expliquer toute l'étendue des conduites abusives perpétrées par les femmes, puisque seulement 7 % de la variance des scores de violence psychologique peut être attribué au modèle à l'étude. Il semble donc que des variables plus importantes qui sont non mesurées dans cette recherche puissent expliquer le recours à la violence chez les femmes.

Examen différentiel des divers types de comportements abusifs perpétrés

Un des objectifs de l'étude consistait à examiner distinctement l'association entre l'usage d'alcool et les diverses formes d'expression de la violence. Étonnamment, il semble que les habitudes de consommation d'alcool présentées par l'homme constituent un facteur de risque de violence psychologique uniquement. Cette observation diverge par rapport aux données rapportées dans la littérature à ce sujet, puisque l'ensemble d'entre elles portait exclusivement sur la violence physique. Cette disparité de résultats peut s'expliquer par le fait que la très grande majorité des études ayant relevé une relation entre l'alcool et l'émission de violence physique ont été effectuées auprès de populations cliniques, soient des groupes d'individus en thérapie pour problèmes d'alcoolisme ou de violence conjugale. Les études réalisées auprès de la communauté ont quant à elles strictement mis l'accent sur les comportements de violence physique sévères et répétés. Cette étude considère plutôt l'ensemble des comportements de violence physique émis, dans le but d'obtenir un échantillon représentatif des comportements violents généralement observés au sein des relations amoureuses dans la communauté. Il est donc fort probable que les couples de cet échantillon présentent des caractéristiques différentes de ceux ayant fait l'objet des analyses antérieures, ce qui rend plus difficile l'établissement de comparaisons entre les études.

Il est intéressant de noter que les habitudes de consommation d'alcool jouent un rôle dans l'occurrence de la violence psychologique chez les couples provenant de la communauté.

Comme peu de recherches se sont intéressées à l'étude de la violence psychologique, cette analyse contribue à la compréhension des variables associées à cette forme d'abus. Les informations concernant les facteurs de risques associés à l'abus psychologique s'avèrent d'autant plus pertinentes lorsque l'on considère que cette forme de violence apparaît avoir au moins autant d'impact sur la victime que la violence physique (O'Leary, 1999).

Limites et implications de la présente étude

Les conclusions de la présente étude doivent toutefois être considérées avec nuance en raison de certaines limites. Une de celles-ci concerne la généralisation des résultats. À cet effet, notons que la participation à cette étude s'effectue sur une base volontaire. Les couples qui décident volontairement de participer à une recherche portant sur les stratégies de résolution de conflits sont probablement plus motivés à maintenir de bons rapports dans leur relation que ceux qui auraient le plus avantage à bénéficier d'un programme de prévention de la violence. Dans la même perspective, la perte de plusieurs participants lors du deuxième temps de mesure laisse supposer que l'échantillon final comporte des caractéristiques particulières. Il est possible que les couples ayant participé aux 2 temps de l'étude soient plus fonctionnels et satisfaits à l'intérieur de leur relation que ceux n'ayant pas renouvelé leur participation. Il est également à noter que cet échantillon, comparativement à ceux utilisés dans la majorité des études propre à ce domaine de la littérature, n'est pas composé d'individus provenant de groupes cliniques (personnes en thérapie pour problème de violence et/ou d'alcoolisme). Ceci rend plus difficile l'établissement de comparaisons avec les autres recherches.

Un autre aspect important à considérer en ce qui a trait à la portée des résultats concerne le laps de temps relativement court qui sépare chaque période d'expérimentation (un an). Il est probable qu'une période de temps plus importante soit nécessaire afin d'observer un changement dans la nature de la relation entretenue par l'alcool et la violence, tel que le laissent d'ailleurs

croire les données des études longitudinales publiées à ce sujet. Il serait donc intéressant que les couples ayant participé à cette recherche soient contactés à nouveau pour une troisième évaluation.

La méthode employée pour mesurer l'importance du désaccord concernant les habitudes de consommation chez les couples représente une autre limite de l'étude. Cette variable est évaluée à l'aide d'un des items de l'IPR. Cet item porte sur le degré d'importance revêtu par l'alcool et les drogues comme sujet de désaccord dans le couple. Il aurait été préférable de mesurer cet aspect en regard de la consommation d'alcool uniquement. Ceci aurait permis une compréhension plus définie du rôle de cette variable comme agent modérateur de la relation entre l'alcool et la violence. Un autre point à souligner en ce qui concerne la bonification souhaitable des méthodes d'évaluation de la présente étude concerne l'absence d'indice valide se rapportant non pas uniquement aux habitudes de consommation, mais également aux problèmes pouvant découler de l'usage d'alcool. Un tel indice pourrait potentiellement améliorer la valeur prédictive des habitudes de consommation en regard de la violence conjugale.

Il est également à noter que les données sont recueillies sans tenir compte du contexte associé aux diverses réponses données par les participants aux questionnaires. L'absence d'informations concernant les circonstances qui entourent la consommation d'alcool et l'occurrence des conduites violentes limite la compréhension de la relation entre ces phénomènes.

Les données obtenues fournissent tout de même un certain apport théorique concernant la nature et l'étendue de la relation entretenue par l'alcool et la violence. Notons à cet effet que cette recherche constitue la première étude québécoise à avoir examiné, dans une perspective longitudinale, la relation entre l'alcool, l'importance du désaccord conjugal concernant les habitudes de consommation et la fréquence du recours aux conduites violentes chez les jeunes couples. L'abus d'alcool chez l'homme semble exercer un rôle dans l'occurrence de la violence

psychologique à long terme, mais ce uniquement chez les couples pour qui les habitudes de consommation représentent un sujet de désaccord. Plus ce différend revêt de l'importance aux yeux des partenaires, plus l'usage d'alcool est relié à la fréquence du recours aux conduites psychologiquement abusives.

Les connaissances apportées par cette étude s'avèrent utiles pour aider les intervenants à mieux cibler les couples à risques de vivre une problématique de violence. L'importance de dépister précocement les gens faisant fréquemment usage de violence psychologique ressort lorsque l'on considère que cette forme d'abus précède souvent et prédit la violence physique chez les jeunes couples (Murphy & O'Leary, 1989). Il apparaît toutefois clairement que l'usage d'alcool ne soit pas un facteur suffisant pour expliquer l'établissement d'un patron de violence conjugale. Les données obtenues appellent plutôt à une conception intégrative de la violence, dans laquelle divers facteurs interagissent entre eux pour mener à l'émergence de conduites abusives. Dans cette optique, il serait souhaitable que des efforts soient déployés prochainement par la communauté scientifique dans le but de parvenir à une meilleure compréhension de la dynamique relationnelle de la violence dans les relations amoureuses.

Conclusion générale

L'ampleur de la violence conjugale au sein des jeunes couples de même que l'importance des conséquences en découlant a récemment commandé une concertation des efforts de la recherche dans le but de parvenir à une meilleure compréhension des facteurs impliqués dans l'enracinement de cette problématique. Dans cette lignée, l'usage abusif d'alcool a été abondamment associé à l'agression conjugale dans la littérature. Il semble toutefois que la nature de la relation entretenue par ces deux variables paraisse encore nébuleuse à l'heure actuelle. La présente étude contribue au développement des connaissances dans ce domaine en venant éclaircir, à l'aide d'un schème longitudinal, la valeur de l'usage abusif d'alcool comme variable prédictive à long terme de l'occurrence de la violence. Cette recherche prend en considération l'influence exercée par le niveau de désaccord dans le couple concernant les habitudes de consommation sur la force de l'association entre l'alcool et la violence. Les analyses sont effectuées distinctement en fonction du genre de l'agresseur (violence masculine ou féminine) et du type de comportements abusifs perpétrés (psychologique versus physique).

Les données suggèrent que l'usage d'alcool exerce une influence à long terme sur la fréquence d'émission de conduites abusives, mais ce uniquement dans la mesure où les habitudes de consommation représentent un sujet de désaccord dans le couple. Plus ce désaccord revêt de l'ampleur, plus le profil de consommation présenté par l'homme au temps 1 permet de prédire la fréquence à laquelle il émet des conduites psychologiquement violentes envers sa partenaire aux temps 1 et 2. Ces données ne peuvent toutefois se généraliser aux conduites physiquement abusives. Notons également que ces observations prévalent uniquement en ce qui concerne la violence émise par les hommes. Dans le modèle à l'étude, la violence des femmes s'avère reliée exclusivement à l'importance du désaccord concernant les habitudes de consommation.

Ces résultats peuvent suggérer que chez les couples où les habitudes de consommation représentent un sujet de désaccord important, l'abus d'alcool chez l'homme augmente la probabilité de conflits à l'intérieur de la relation. Le corollaire en est alors un risque accru de recourir à la violence. Parallèlement, il est possible que la nature du conflit concernant les habitudes de consommation réside en partie sur le fait que l'usage d'alcool entraîne une augmentation de l'agressivité chez l'homme. Certaines études suggèrent d'ailleurs que l'alcool agit comme déshinibiteur de la violence seulement chez les personnes qui arborent à la base un style de personnalité agressive (Heyman et al., 1995). La violence des femmes pourrait alors s'expliquer par une stratégie visant à prévenir les tentatives d'abus de la part de leur partenaire. La nature décontextualisée des données recueillies limite toutefois la compréhension de la relation entre ces phénomènes. Il serait intéressant que les recherches futures prennent en considération le contexte dans lequel les comportements abusifs émergent afin de parvenir à une meilleure compréhension de la dynamique relationnelle de la violence conjugale.

À la lumière de l'ensemble des résultats exposés, force est maintenant d'admettre que bien que l'abus d'alcool chez l'homme permet de prédire l'occurrence de la violence conjugale à long terme, cette variable ne constitue pas un facteur nécessaire ni suffisant pour établir une agression conjugale. D'autres variables doivent être prises en considération si l'on désire parvenir à comprendre et approcher cette problématique dans toute sa complexité et sa globalité. Les données présentées permettent tout de même d'attirer l'attention des intervenants en matière de relations conjugales sur la pertinence d'adopter, dans certains cas, des stratégies d'intervention intégratives qui tiennent compte à la fois du problème d'abus d'alcool et de violence conjugale.

Références

- Arias, I., & Pape, K.T. (1999). Psychological abuse : Implications for adjustment and commitment to leave violent partners, *Violence and Victims*, 14, 55-67.
- Baron, R.M., & Kenny, D.A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychology research : Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology*, 51, 1173-1182.
- Bellerose, C., Lavallée, C., & Tremblay, D. (1996). Questionnaire sur les Habitudes de Vie. *Cahier technique et méthodologique de l'enquête sociale et de santé 1992-1993* (volume 1). Santé Québec, Montréal.
- Bennett, L.W., Tolman, R., Rogalski, C.J., Srinivasaraghavan, J. (1994). Domestic abuse by male alcohol and drug addicts. *Violence and Victims*, 9, 359-368.
- Boyzatis, R.E. (1975). The predisposition toward alcohol related interpersonal aggression in men. *Quarterly Journal of Studies on Alcohol*, 35, 959-972.
- Brisson, J., Nadeau, L., & Demers, A. (1999). The validity of the CAGE scale to screen for heavy drinking problems in a general population survey. *Addiction*, 94, no 5, 715-722.
- Brown, T.G., Caplan, T., Werk, A., Sereganian, P., & Singh, M.K. (1999). Toxicomanie et violence conjugale: Recension des écrits et état de la situation au Québec. *Comité permanent de lutte à la toxicomanie*. Ministère de la Santé et des services sociaux, Québec.
- Cascardi, M., Langhirichsen, J., & Vivian, D. (1992). Marital aggression : Impact, injury, and correlates for husbands and wives. *Archives of Internal Medicine*, 152, 1178-1184.
- Fagan, R.W., Barnett, O.W., & Patton, J.B. (1988). Reasons for alcohol use in martially violent men. *American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, 14, 371-392.

Gondolf, E.W. & Foster, R.A. (1991). Wife assault among VA alcohol rehabilitation patients. *Hospital and Community Psychiatry, 42*, 74-79.

Gouvernement du Québec (1995). Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale. *Politique d'intervention en matière de violence conjugale*. Ministères de la Santé et des Services sociaux, de la Justice, de la Sécurité publique, de l'Éducation et secrétariats à la Condition féminine et à la famille, Québec.

Guay, S., Tremblay, P., Monfette, M.-E., & Boisvert, J.-M. (juillet 1999). *Rates and characteristics of partner violence among a sample of young Quebec couples*. Symposium présenté à l'International Family Violence Research Conference, Durham, NH, USA.

Hamberger, M.K. & Hastings, J.E. (1991). Personality correlates of men who batter and nonviolent men : Some continuities and discontinuities. *Journal of Family Violence, 6*, 131-147.

Heyman, R.E., O'Leary, K.D., & Jouriles, E.N. (1995). Alcohol and Aggressive Personality Styles: Potentiators of Serious Physical Aggression Against Wives?. *Journal of Family Psychology, 9*, 44-57.

Holtzworth-Munroe, A. (1991). Focus on violent men: Applying the social information model by martially violent men. *Behavior Therapy, 14*, 128-132.

Horwitz, A.V. & White, H.R. (1991). Becoming Married, Depression, and Alcohol Problems Among Young Adults. *Journal of Health and Social Behavior, 28*, 221-237.

Hotaling, G.T. & Sugarman, D.B. (1986). An analysis of risk markers in husband to wife violence : The current of knowledge. *Violence and Victims, 1*, 101-124.

Jouriles, E.N., & O'Leary, K.D. (1985). Interspousal reliability of reports of marital violence. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 53*, 419-421.

Julian, T.W., & McKenry, P.C. (1993). Mediators of Male Violence Toward Female Intimates. *Journal of Family Violence, 8*, 39-56.

Kantor, G.K., & Straus, M.A. (1989). Substance abuse as a precipitant of wife abuse victimizations. *American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, 15 (2), 173-189.

Leonard, K.E., & Senchak, M. (1996). Prospective Prediction of Husband Marital Aggression Within Newlywed Couples, *Journal of Abnormal Psychology*, 105, 369-380.

Lussier, Y. (1999). *Le Questionnaire sur la résolution des conflits-révisé*. Document inédit. Université du Québec à Trois-Rivières, Québec.

Magdol, L., Moffitt, T.E. Caspi, A., Newman, D.L., Fagan, F., & Silva, P.A. (1997). Gender differences in partner violence in a birth cohort of 21-year-olds : Bridging the gap between clinical and epidemiological approaches. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 65, 68-78.

McLaughlin, I.G., Leonard, K.E., & Senchak, M. (1992). Prevalence and distribution of premarital aggression among young couples applying for a marriage license. *Journal of Family Violence*, 7, 309-319.

Ministère de la Justice du Canada (2003). Violence conjugale : fiche d'information du Ministère de la Justice du Canada, format de référence électronique procurée le 20 juillet 2003 à l'adresse <http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/spouseafs.html>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (1992). *La politique de santé et du bien-être.*, Québec : Gouvernement du Québec.

Murphy, C.M. & O'Farrell, T.J. (1994). Factors Associated With Marital Aggression in Male Alcoholics. *Journal of Family Psychology*, 8, 321-335.

Murphy, C.M., & O'Leary, D.K. (1989). Psychological aggression predicts physical aggression in early marriage. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 57, 579-582.

O'Leary, K.D. (1999). Psychological abuse: A variable deserving critical attention in domestic violence, *Violence and Victims*, 14, 3-23.

- O'Leary, K.D., Barling, J., Arias, I., Rosenbaum, A., Malone, J., & Tyree, A. (1989). Prevalence and stability of physical aggression against spouses: A longitudinal analysis. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 57*, 263-268.
- O'Leary, K.D., Malone, J., & Tyree, A. (1994). Physical aggression in early marriage : Prerelationship and relationship effects. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 62*, 594-602.
- Pan, H.S., Neidig, P.H., & O'Leary, K.D. (1994). Predicting Mild and Severe Husband-to-Wife Physical Aggression. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 62*, 975-981.
- Pernanen, K. (1991). Studies of the role of alcohol in real-life violence. *Alcohol in Human Violence*_(pp.25-35). New-York: Guilford Press.
- Quigley, B.M., & Leonard, K.E. (2000). Alcohol and the continuation of Early Marital Aggression. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research, 24*, 1003-1010.
- Rosenbaum, A., & O'Leary, K.D. (1981). Marital violence: Characteristics of abusive couples. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 49*, 63-71.
- Santé Québec (1996). *Enquête sociale et de santé 1992-1993. Monographie no.2: Conduites à caractère violent dans la résolution de conflits entre proches*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Sharpe, D., & Taylor, J.K. (1999). An examination of variables from a social-developmental model to explain physical and psychological dating violence. *Canadian Journal of Behavioral Science, 31*, 165-175.
- Stark, E. & Flitcraft, A.H. (1991). Spouse abuse. In M.L. Rosenberg and M.A. Fenley (Eds.). *Violence in America: A public health approach* (pp. 123-157). New York: Oxford Press University.

Statistique Canada (1994). Résultats d'une enquête nationale sur l'agression contre la conjointe, *Juristat*, 14, 1-21.

Straus, M.A., Hamby, S.L., Boney-McCoy, S., & Sugarman, D.B. (1996). The revised Conflict Tactics Scales (CTS2): Development and preliminary psychometric data. *Journal of Family Issues*, 17, 283-316.

Sugarman, D.B., & Hotaling, G.T. (1989). Dating violence : Prevalence, context, and risk markers. In M.A. Pirog-Good & J.E. Stets (Eds.), *Violence in dating relationships* (pp.3-28). New-York : Praeger.

Van Hasselt, V.B., Morrison, R.L., & Bellack, A.S. (1985). Alcohol use in wife abusers and their spouses. *Addictive Behaviors*, 10, 127-135.

White, J.W. & Koss, M.P. (1991). Courtship violence : Incidence in a national sample of higher education students. *Violence and Victims*, 6, 247-256.

En tête : RELATION ENTRE ALCOOL ET VIOLENCE CHEZ LES JEUNES COUPLES

Étude longitudinale de la relation entre les habitudes de consommation d'alcool et le recours aux
conduites violentes chez les jeunes couples

Vicky Lavoie et Jean-Marie Boisvert, Ph.D.

Université Laval

Québec, Québec, Canada

Note des auteurs

Vicky Lavoie, École de psychologie, Université Laval; Jean-Marie Boisvert, École de psychologie, Université Laval.

Cette étude longitudinale s'insère dans le cadre d'un vaste projet de recherche mené par Jean-Marie Boisvert de l'École de psychologie et Madeleine Beaudry de l'École de service social de l'Université Laval et subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Cette étude est également financée par une bourse d'études du Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche décernée à la première auteure.

La correspondance concernant cet article doit être adressée à Vicky Lavoie, École de psychologie, Université Laval, Sainte-Foy, Québec, Canada, G1P 7P4. FAX : (418) 656-3646, courriel : vickylav@psy.ulaval.ca.

Tableau 1

Moyennes et écarts-types des variables à l'étude selon le genre du répondant

Variables	Femmes (n=88)		Hommes (n=88)	
	<i>M</i>	<i>É-T</i>	<i>M</i>	<i>É-T</i>
Habitudes de consommation (temps 1)	-.11	1.69	.38	1.74
Importance du désaccord dans le couple (temps 1)	19.83	26.59	19.83	26.59
Fréquence du recours à la violence psychologique (temps 1)	8.41	6.76	7.51	6.51
Fréquence du recours à la violence physique (temps 1)	1.66	3.38	1.19	3.15
Fréquence du recours à la violence psychologique (temps 2)	16.91	21.82	14.32	19.92
Fréquence du recours à la violence physique (temps 2)	2.52	9.25	1.49	5.81

Tableau 2

Résultats sommaires des analyses de régression multiple de type standard pour la violence masculine.

	(B)	(β)	(sr^2)
Variable critère = fréquence de la violence psychologique commise par les hommes au temps 1			
Consommation d'alcool	-0.31	-0.08	-0.06
Importance du désaccord (ID)	3.42 E -02	0.14	0.13
Consommation d'alcool * ID	2.77 E -02	0.37*	0.24
			R = 0.40
			R ² = 0.16
			R ² ajusté = 0.13
Variable critère = fréquence de la violence psychologique commise par les hommes au temps 2			
Consommation d'alcool	-0.937	-0.08	-0.06
Importance du désaccord (ID)	3.81 E -02	0.05	0.05
Consommation d'alcool * ID	8.68 E -02	0.39*	0.24
			R = 0.36
			R ² = 0.13
			R ² ajusté = 0.10

Note. * $p < .05$.

Tableau 2 (suite)

	(B)	(β)	(sr^2)
Variable critère = fréquence de la violence physique commise par les hommes au temps 1			
Consommation d'alcool	-0.13	-0.07	-0.05
Importance du désaccord (ID)	-1.56 E -02	-0.13	-0.12
Consommation d'alcool * ID	6.31 E -03	0.18	0.11
			R = 0.14
			R ² = 0.02
			R ² ajusté = -0.02
Variable critère = fréquence de la violence physique commise par les hommes au temps 2			
Consommation d'alcool	-0.20	-0.06	-0.04
Importance du désaccord (ID)	-1.17 E -02	-0.05	-0.05
Consommation d'alcool * ID	3.79 E -03	0.06	0.035
			R = 0.06
			R ² = 0.00
			R ² ajusté = -0.03

Tableau 3

Résultats sommaires des analyses de régression multiple de type standard pour la violence féminine.

	(B)	(β)	(sr^2)
Variable critère = fréquence de la violence psychologique commise par les femmes au temps 1			
Consommation d'alcool	-0.26	-0.06	-0.06
Importance du désaccord (ID)	6.59 E -02	0.26*	0.25
Consommation d'alcool * ID	2.16 E -02	0.16	0.14
			R = 0.32
			R ² = 0.10
			R ² ajusté = 0.07
Variable critère = fréquence de la violence psychologique commise par les femmes au temps 2			
Consommation d'alcool	-1.22	-0.09	-0.08
Importance du désaccord (ID)	0.20	0.24*	0.23
Consommation d'alcool * ID	4.16 E -02	0.09	0.08
			R = 0.26
			R ² = 0.07
			R ² ajusté = 0.4

Note. * $p < .05$.

Tableau 3 (suite)

	(B)	(β)	(sr^2)
Variable critère = fréquence de la violence physique commise par les femmes au temps 1			
Consommation d'alcool	8.60 E -02	0.04	0.04
Importance du désaccord (ID)	-1.11 E -02	-0.09	-0.08
Consommation d'alcool * ID	6.50 E -03	0.10	0.08
			R = 0.13
			R ² = 0.02
			R ² ajusté = -0.02
Variable critère = fréquence de la violence physique commise par les femmes au temps 2			
Consommation d'alcool	-0.43	-0.08	-0.07
Importance du désaccord (ID)	-1.66 E -02	-0.05	-0.05
Consommation d'alcool * ID	1.44 E -02	0.08	0.07
			R = 0.09
			R ² = 0.01
			R ² ajusté = -0.03

ANNEXE A

Questionnaire de renseignements généraux

11. À combien estimez-vous le revenu annuel du couple?

Moins de \$10 000 _____	\$40 000 - \$49 999 _____
\$10 000 - \$19 999 _____	\$50 000 - \$59 999 _____
\$20 000 - \$29 999 _____	\$60 000 - \$69 999 _____
\$30 000 - \$39 999 _____	\$70 000 et plus _____

12. Avez-vous un ou plusieurs enfants? Oui _____ Si oui, répondez à la question suivante

Non _____

13. Combien d'enfants avez-vous? _____

14. Numéro de téléphone permanent: _____

Nous vous remercions d'avoir complété ce questionnaire.
SVP veuillez vous assurer d'avoir répondu à toutes les questions

ANNEXE B

Questionnaire sur la résolution des conflits-2

QUESTIONNAIRE SUR LA RÉOLUTION DES CONFLITS CTS2

Même si un couple s'entend très bien, il peut arriver que les conjoints aient des différends, qu'ils se contrarient, qu'ils aient des attentes différentes ou qu'ils aient des prises de bec ou des disputes simplement parce qu'ils sont de mauvaise humeur, fatigués ou pour une autre raison. Ils utilisent également de nombreux moyens pour essayer de résoudre leurs conflits. Vous trouverez ci-dessous une liste de moyens qui peuvent avoir été utilisés lorsque vous et votre conjoint étiez en désaccord. Encerclez le nombre de fois que vous avez utilisé ces moyens et combien de fois votre partenaire les a utilisés au cours de la dernière année. Si vous ou votre partenaire n'avez pas utilisé ces moyens au cours de la dernière année, mais que vous les avez déjà utilisés auparavant, encerclez le chiffre 7.

1 = 1 fois au cours de la dernière année	5 = 11 à 20 fois au cours de la dernière année
2 = 2 fois au cours de la dernière année	6 = + de 20 fois au cours de la dernière année
3 = 3 à 5 fois au cours de la dernière année	7 = pas au cours de la dernière année, mais c'est déjà arrivé avant
4 = 6 à 10 fois au cours de la dernière année	0 = ceci n'est jamais arrivé

- | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. J'ai montré à mon(ma) partenaire que j'étais attaché(e) à lui(elle) même si nous étions en désaccord. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 2. Mon(ma) partenaire m'a montré qu'il(elle) était attaché(e) à moi, même si nous étions en désaccord. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 3. J'ai expliqué à mon(ma) partenaire mon point de vue concernant notre désaccord. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 4. Mon(ma) partenaire m'a expliqué son point de vue concernant notre désaccord. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 5. J'ai insulté mon(ma) partenaire ou je me suis adressé(e) à lui(elle) en sacrant. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 6. Mon(ma) partenaire m'a fait cela. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 7. J'ai lancé un objet à mon(ma) partenaire qui pouvait le(la) blesser. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 8. Mon(ma) partenaire m'a fait cela. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 9. J'ai tordu le bras ou j'ai tiré les cheveux de mon(ma) partenaire | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 10. Mon(ma) partenaire m'a fait cela. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 11. J'ai eu une entorse, une ecchymose(un bleu) ou une petite coupure à cause d'une bagarre avec mon(ma) partenaire. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 12. Mon(ma) partenaire a eu une entorse, une ecchymose(un bleu) ou une petite coupure à cause d'une bagarre avec moi. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 13. J'ai respecté le point de vue de mon(ma) partenaire lors d'un désaccord. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |
| 14. Mon(ma) partenaire a respecté mon point de vue lors d'un désaccord. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 0 |

1 = 1 fois au cours de la dernière année	5 = 11 à 20 fois au cours de la dernière année
2 = 2 fois au cours de la dernière année	6 = + de 20 fois au cours de la dernière année
3 = 3 à 5 fois au cours de la dernière année	7 = pas au cours de la dernière année, mais c'est déjà arrivé avant
4 = 6 à 10 fois au cours de la dernière année	0 = ceci n'est jamais arrivé

15. J'ai obligé mon(ma partenaire) à avoir des relations sexuelles sans condom.	1	2	3	4	5	6	7	0
16. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
17. J'ai poussé ou bousculé mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
18. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
19. J'ai utilisé la force (comme frapper, maintenir au sol, utiliser une arme) pour obliger mon(ma) partenaire à avoir des relations sexuelles orales ou anales.	1	2	3	4	5	6	7	0
20. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
21. J'ai menacé mon(ma) partenaire avec un couteau ou une arme.	1	2	3	4	5	6	7	0
22. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
23. Je me suis évanoui(e) après avoir été frappé(e) à la tête lors d'une bagarre avec mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
24. Mon (ma) partenaire s'est évanoui(e) après avoir été frappé(e) à la tête lors d'une bagarre avec moi.	1	2	3	4	5	6	7	0
25. J'ai traité mon(ma) partenaire de gros(se) ou de laid(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
26. Mon(ma) partenaire m'a traité de gros(se) ou de laid(e).	1	2	3	4	5	6	7	0
27. J'ai donné un coup de poing à mon(ma) partenaire ou je l'ai frappé avec un objet qui aurait pu le(la) blesser.	1	2	3	4	5	6	7	0
28. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
29. J'ai détruit quelque chose qui appartenait à mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
30. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
31. J'ai consulté un médecin à la suite d'une bagarre avec mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
32. Mon(ma) partenaire a consulté un médecin à la suite d'une bagarre avec moi.	1	2	3	4	5	6	7	0
33. J'ai tenté d'étrangler mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
34. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
35. J'ai hurlé ou crié après mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
36. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
37. J'ai projeté brutalement mon(ma) partenaire contre le mur.	1	2	3	4	5	6	7	0
38. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
39. J'ai dit que j'étais certain que nous pouvions résoudre un problème.	1	2	3	4	5	6	7	0
40. Mon(ma) partenaire a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0

1 = 1 fois au cours de la dernière année	5 = 11 à 20 fois au cours de la dernière année
2 = 2 fois au cours de la dernière année	6 = + de 20 fois au cours de la dernière année
3 = 3 à 5 fois au cours de la dernière année	7 = pas au cours de la dernière année, mais c'est déjà arrivé avant
4 = 6 à 10 fois au cours de la dernière année	0 = ceci n'est jamais arrivé

41. J'aurais eu besoin de consulter un médecin à la suite d'une bagarre avec mon(ma) partenaire, mais je ne l'ai pas fait.	1	2	3	4	5	6	7	0
42. Mon(ma) partenaire aurait eu besoin de consulter un médecin à la suite d'une bagarre avec moi, mais il(elle) ne l'a pas fait.	1	2	3	4	5	6	7	0
43. J'ai battu mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
44. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
45. J'ai agrippé brusquement mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
46. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
47. J'ai utilisé la force (comme frapper, maintenir au sol, utiliser une arme) pour obliger mon(ma) partenaire à avoir des relations sexuelles.	1	2	3	4	5	6	7	0
48. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
49. Lors d'un désaccord, je suis sorti(e) de la pièce, de la maison ou de la cour bruyamment.	1	2	3	4	5	6	7	0
50. Mon(ma) partenaire a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
51. J'ai insisté pour avoir des relations sexuelles avec mon(ma) partenaire alors qu'il(elle) ne voulait pas (mais sans utiliser la force physique).	1	2	3	4	5	6	7	0
52. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
53. J'ai giflé mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
54. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
55. J'ai subi une fracture à la suite d'une bagarre avec mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
56. Mon(ma) partenaire a subi une fracture à la suite d'une bagarre avec moi.	1	2	3	4	5	6	7	0
57. J'ai menacé mon(ma) partenaire afin d'avoir des relations sexuelles orales ou anales.	1	2	3	4	5	6	7	0
58. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
59. J'ai proposé un compromis lors d'un désaccord.	1	2	3	4	5	6	7	0
60. Mon(ma) partenaire a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
61. J'ai brûlé ou ébouillanté mon(ma) partenaire volontairement.	1	2	3	4	5	6	7	0
62. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
63. J'ai insisté auprès de mon(ma) partenaire pour avoir des relations sexuelles orales ou anales (mais je n'ai pas utilisé la force physique).	1	2	3	4	5	6	7	0
64. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0

1 = 1 fois au cours de la dernière année	5 = 11 à 20 fois au cours de la dernière année
2 = 2 fois au cours de la dernière année	6 = + de 20 fois au cours de la dernière année
3 = 3 à 5 fois au cours de la dernière année	7 = pas au cours de la dernière année, mais c'est déjà arrivé avant
4 = 6 à 10 fois au cours de la dernière année	0 = ceci n'est jamais arrivé

65. J'ai accusé mon(ma) partenaire d'être nul(le) comme amant(e)	1	2	3	4	5	6	7	0
66. Mon(ma) partenaire m'a accusé de cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
67. J'ai fait quelque chose pour contrarier mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
68. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
69. J'ai menacé de frapper ou de lancer un objet à mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
70. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
71. À la suite d'une bagarre avec mon(ma) partenaire, j'ai ressenti une douleur physique jusqu'au lendemain.	1	2	3	4	5	6	7	0
72. À la suite d'une bagarre survenue entre nous, mon(ma) partenaire a ressenti une douleur physique jusqu'au lendemain.	1	2	3	4	5	6	7	0
73. J'ai donné un coup de pied à mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
74. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
75. J'ai utilisé des menaces pour avoir des relations sexuelles avec mon(ma) partenaire.	1	2	3	4	5	6	7	0
76. Mon(ma) partenaire m'a fait cela.	1	2	3	4	5	6	7	0
77. Lors d'un désaccord, j'ai accepté d'essayer la solution que mon(ma) partenaire a proposée.	1	2	3	4	5	6	7	0
78. Mon(ma) partenaire a accepté d'essayer la solution que j'ai proposée.	1	2	3	4	5	6	7	0

ANNEXE C

Questionnaire sur les Habitudes de vie

ANNEXE D

IPR de David Knox (version française)

NOM _____

DATE _____

IPR de David Knox

Veillez indiquer jusqu'à quel point chacun des domaines suivants constitue un sujet de désaccord entre votre partenaire et vous.

Faites cette évaluation en écrivant un chiffre de 0 à 100, le chiffre 0 signifiant que vous ne voyez aucun désaccord, le chiffre 100 signifiant que vous considérez qu'il y a un désaccord extrêmement important et les chiffres entre 0 et 100 signifiant qu'il y a, selon vous, un désaccord plus ou moins important.

Niveau de désaccord

Domaine

L'argent

La communication

Les parents

La sexualité

La religion

Les loisirs

Les ami-e-s

Les drogues et l'alcool

Les enfants actuels ou futurs

La jalousie

Autres domaines où vous pouvez être en désaccord (précisez, s.v.p.) :

Ce questionnaire a été élaboré par David Knox et traduit par Jean-Marie Boisvert.

ANNEXE E

Formulaire de consentement

Formulaire de consentement**Étude sur les stratégies de résolution de conflits chez les jeunes couples**

1. Je, soussigné-e _____, consens à participer librement à l'étude sur les stratégies de résolution de conflits chez les jeunes couples. Cette recherche s'inscrit dans un vaste projet de recherche mené par l'École de psychologie et l'École de service social de l'Université Laval et subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Les résultats de cette étude serviront à améliorer un programme de prévention de la violence conjugale.
2. Ma participation à cette étude implique que je participe à deux rencontres. La première rencontre est d'une durée d'environ deux heures. Durant cette rencontre, je remplirai des questionnaires et discuterai librement avec mon conjoint, à deux reprises, d'un sujet concernant notre relation. Ces discussions seront filmées sur bandes vidéo. Une deuxième rencontre, similaire à la première et également d'une durée de deux heures, aura lieu un an (douze mois) plus tard. Durant cette deuxième rencontre, je remplirai les mêmes questionnaires et discuterai à nouveau avec mon conjoint, à deux reprises, d'un sujet concernant notre relation. Cinq variables seront mesurées dans cette étude : (a) les conduites à caractère violent, (b) l'acceptation de la violence et la perception de son impact, (c) les habiletés de communication et de résolution de problèmes, (d) la recherche d'aide et (e) le bien-être personnel.
3. Je comprends que ma participation implique que je réponde à des questionnaires portant sur les aspects suivants : renseignements généraux (âge, sexe, scolarité, etc.), stratégies de résolution de conflits, réseau social, vie de couple, bien-être individuel et de couple. Le temps requis pour répondre à ces questionnaires est d'environ une heure et demie.
4. Je comprends que je devrai discuter avec mon-ma partenaire de sujets concernant notre relation et que ces discussions seront enregistrées sur bande vidéo. Ces discussions seront d'une durée de 10 minutes chacune.
5. Les avantages possibles liés à ma participation sont de : 1) prendre connaissance des stratégies que j'utilise pour résoudre les conflits dans ma relation de couple et de leur impact et 2) prendre connaissance de comportements de communication constructifs pour ma relation. Il pourrait toutefois y avoir un risque psychologique et social lié à ma participation à cette étude, bien que cela soit peu probable. Enfin, je recevrai une somme de 20 \$ à chaque rencontre pour couvrir mes frais de déplacement ou de stationnement.
6. Toutes les informations que je fournirai dans cette recherche seront confidentielles (il demeure toutefois possible que cette confidentialité cesse dans un cas d'intervention juridique). L'accès à l'information recueillie dans les questionnaires sera limité au personnel scientifique impliqué dans cette recherche. Sur les questionnaires et les cassettes vidéo, mon nom et celui de mon-ma conjoint-e seront remplacés par un code numérique. Les bandes vidéo seront effacées à la fin de la recherche, soit au maximum après trois ans.
7. Je comprends que je peux me retirer en tout temps de cette étude, et ce, sans aucun préjudice.

Signature : _____ Date : _____

Évaluateur-trice : _____

Professeur responsable du projet : Jean-Marie Boisvert, tél. : 418-656-2131, poste 2109

Numéro d'approbation du projet par le Comité de déontologie de la recherche de l'Université Laval : 13-2000